



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

01

PROCÈS-VERBAL (Adopté): 08 FÉVRIER 2006

110 personnes ont signé les listes de présence lorsque l'Assemblée générale s'ouvre

0.0 Procédures

Maxime Vinet (TÉS) propose l'ouverture **de l'Assemblée générale du 8 février 2006**.
Anne-Marie Provost (Histoire et civilisation) appuie
Adoptée à l'unanimité

0.1 Praesidium

Pierre-Luc Junet (Création littéraire) propose **Mathieu Jobin comme président et Viviane Trottier-Picard (Questions internationales) comme secrétaire d'assemblée**.
Anne-Marie Provost (Histoire et civilisation) appuie.
Adoptée à l'unanimité

0.2 Lecture et adoption du procès verbal du 25 mai 2005

Philippe Lafrance (Actions sociales et médias) propose **l'adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale #6 qui s'est tenue le 16 et le 23 novembre 2005**
Anne-Marie Provost (Histoire et civilisation) appuie
Adoptée à l'unanimité

0.3 Suivi du procès verbal du 25 mai 2005

Sans objet

0.4 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Bureau exécutif propose l'ordre du jour suivant :

- 1.0 Grève contre la loi-bâillon
- 2.0 Affaires financières
 - 2.1 Bilan Automne 2005
 - 2.2 Budget Hiver 2006
- 3.0 AGEnda
- 4.0 Bureau exécutif
- 5.0 Plan d'action Hiver 2006



- ASSEMBLÉE GÉNÉRALE H06-01

- 6.0 CANO Fondation
- 7.0 Projet Tof-tof
- 8.0 Affaires diverses
- 9.0 Levée

Jeanne Desbiens (TGM) appuie

Philippe Lafrance (Actions sociales et médias) amende **pour déplacer le point 4.0 Bureau exécutif en 1.0 et de décaler les autres points.**

Maxime Vinet (TÉS) appuie

Adoptée à l'unanimité

Justine Blanco-Lalonde (Soins infirmiers) amende **pour inclure le point 2.0 Grève contre la loi-bâillon dans le point 5.0 Plan d'action hiver 2006**

Maxime Vinet (TÉS) appuie

Adoptée à l'unanimité

Anne-Marie Provost (Histoire et civilisation) amende pour **déplacer le point 4.0 Plan d'action Hiver 2006 en 2.0**

Philippe Lafrance (Actions sociales et médias) appuie

Adoptée à l'unanimité

Retour sur la principale

- 1.0 Bureau exécutif
- 2.0 Plan d'action Hiver 2006
- 3.0 Affaires financières
 - 3.1 Bilan Automne 2005
 - 3.2 Budget Hiver 2006
- 4.0 AGEnda
- 5.0 CANO de la Fondation
- 6.0 Projet Tof-tof
- 7.0 Affaires diverses
- 8.0 Levée

L'ordre du jour modifié est adopté à l'unanimité

0.5 Date de la prochaine assemblée générale régulière

Pierre-Hugues Aubertin (TGÉ) propose que la prochaine Assemblée générale de l'AGECVM soit le mercredi, 22 mars à 15h30.

Sarah Girard (Sc. Humaines profil questions internationales) appuie

Advenant que l'Assemblée générale d'aujourd'hui n'ait pas fini le point affaires financières, Philippe Lafrance (Actions sociales et médias) amende pour que la prochaine Assemblée générale soit le mercredi, 22 février 2006, à 15h30

Sarah Girard (Sc. Humaines profil questions internationales) appuie

Amendement adopté à majorité

François Pinet-Forcier (TÉS) amende pour que la prochaine Assemblée générale soit le 1^{er} mars à 15h30.



- **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE H06-01**

Vanessa Giroux (Session de transition) appuie
Amendement adopté à majorité

Retour sur la principale (**que la prochaine Assemblée générale soit le 1^{er} mars à 15h30, sinon, advenant que l'Assemblée générale d'aujourd'hui n'ait pas fini le point affaires financières, que la prochaine Assemblée générale se tienne le mercredi, 22 février 2006, à 15h30, et que, si une Assemblée générale a lieu le 22 février, que celle du 1^{er} mars soit annulée**)

Principale amendée adoptée à l'unanimité.

1.0 Bureau exécutif

Attendu qu'il y a à présent cinq postes vacants sur le Bureau exécutif;

Attendu que nous sommes en début de session et qu'il serait primordial de combler ces cinq postes;

Attendu que l'ordre du jour d'aujourd'hui est déjà très chargé;

Ariane Brisson (Session de transition) propose :

- ☞ Que se tiennent des élections par référendum pour combler les postes de
 - Responsable général,
 - Secrétaire général,
 - Responsable à l'information,
 - Responsable à la mobilisation ainsi que de
 - Responsable aux affaires socioculturelles.

- ☞ Que le vote se tienne du lundi 20 février au mercredi 22 février 2006;

- ☞ Que le bureau de vote soit ouvert de 9h00 à 19h00 durant ces trois journées;

- ☞ Que l'on reçoive les mises en candidatures dès ce soir et ce, jusqu'au vendredi 10 février 2006, à 21h00;

- ☞ Que se tienne une campagne d'information du lundi 13 février au vendredi 17 février 2006;

- ☞ Qu'un débat, dont la date et l'heure seront décidés par le directeur de scrutin, se tienne lors de cette semaine d'information;

- ☞ Que l'on délègue Maxime Vinet en tant que Directeur de scrutin et Andréanne Cossette-Viau en tant que Secrétaire de scrutin.

Sarah Girard (Sciences Humaines - Questions internationales) appuie

François Pinet-Forcier (TÉS) amende que **tous les postes soient en élection**

Maria Victoria Saravia (Sciences humaines - Regards sur la personne) appuie

Adrien Massé (TGM) demande la question préalable

Question préalable adoptée à majorité des deux tiers



- ASSEMBLÉE GÉNÉRALE H06-01

Vote sur l'amendement

Pour : 57

Contre : 42

Abstention : 04

Amendement adopté à la majorité

Vote sur la principale amendée

Attendu qu'il y a à présent cinq postes vacants sur le bureau exécutif;

Attendu que nous sommes en début de session et qu'il serait primordial de combler ces cinq postes;

Attendu que l'ordre du jour d'aujourd'hui est déjà très chargé;

- ☞ **Que se tiennent des élections par référendum pour combler tous les postes du bureau exécutif**
- ☞ **Que le vote se tienne du lundi 20 février au mercredi 22 février 2006;**
- ☞ **Que le bureau de vote soit ouvert de 9h00 à 19h00 durant ces trois journées;**
- ☞ **Que l'on reçoive les mises en candidatures dès ce soir et ce, jusqu'au vendredi 10 février 2006, à 21h00;**
- ☞ **Que se tienne une campagne d'information du lundi 13 février au vendredi 17 février 2006;**
- ☞ **Qu'un débat, dont la date et l'heure seront décidés par le directeur de scrutin, se tienne lors de cette semaine d'information;**
- ☞ **Que l'on délègue Maxime Vinet en tant que Directeur de scrutin et Andréanne Cossette-Viau en tant que secrétaire de scrutin)**

Principale amendée adoptée à l'unanimité

2.0 Plan d'action Hiver 2006

Philippe Lafrance (Actions sociales et médias) propose en bloc les propositions suivantes :

- 1) Que l'AGECVM fasse de la mobilisation et de l'information au sujet des transferts fédéraux en éducation et de la manifestation du 23 février 2006 à Ottawa et qu'elle organise une levée de cours à cette date
- 2) Que l'AGECVM forme un comité d'étude pour la réappropriation des locaux A3.12, A3.14 et A3.15
- 3) Que l'AGECVM effectue le réaménagement de locaux des comités (A3.06) selon le plan à réviser en Table de concertation
- 4) Que l'AGECVM se positionne contre toute forme de privatisation de l'eau



- ASSEMBLÉE GÉNÉRALE H06-01

- 5) Que l'AGECVM informe les étudiant-e-s de son association au sujet de la campagne de consignes de Coca Cola et pousse les gens à cesser de consommer les produits Coke au cégep
- 6) Que l'AGECVM se positionne contre l'îlot pollueur en appuyant les démarches des associations étudiantes de l'UQAM contre ce projet
- 7) Que l'AGECVM mette en branle un moyen de diffusion du nouveau journal intercollégial
- 8) Que l'AGECVM se positionne contre toute forme de sous-traitance
- 9) Que l'AGECVM effectue un changement de place du trou horaire du mercredi : de 11 h 40 à 14 h 20 au lieu de 15 h 30 à 18 h 00

Anne-Marie Provost (Histoire et civilisation) appuie

Étant donné les mandats antérieurs pris en Assemblée générale,
Marie-Pierre Lévesque (Session de transition) amende qu'un comité de travail veille à clarifier la relation entre l'AGECVM et les fédérations étudiantes (FECQ/FEUQ) et qu'une coordonnatrice (Marie-Pierre Lévesque) soit chargée d'annoncer une réunion
Pierre-Luc Junet (Création littéraire) appuie

Laurence Lépine (Sciences humaines - Questions internationales) sous-amende pour qu'un plan d'action soit disponible sur Internet le 15 février, un rapport intérimaire à la mi-mars, celui-ci contenant la date de remise du rapport final, majoritaire et minoritaire
Pierre-Hugues Aubertin (TGÉ) appuie
Sous-amendement adopté à l'unanimité

Retour sur l'amendement

Étant donné les mandats antérieurs pris en AG,
Qu'un comité de travail veille à clarifier la relation entre l'AGECVM et les fédérations étudiantes (FECQ/FEUQ) et qu'une coordonnatrice (Marie-Pierre Lévesque) soit chargée d'annoncer une réunion et qu'un plan d'action soit disponible sur Internet le 15 février, un rapport intérimaire à la mi-mars, celui-ci contenant la date de remise du rapport final, majoritaire et minoritaire
Adoptée à majorité

Justine Blanco-Lalonde (Soins infirmiers) amende pour ajouter que l'AGECVM se positionne pour la gratuité scolaire à tous les niveaux
Julien Poirier-Falardeau (Sciences humaines - Questions internationales) appuie

Anne-Marie Provost (Histoire et civilisation) sous-amende afin que la gratuité scolaire inclue les frais de scolarité, les frais afférents, le logement et le transport.
Andréanne Hébert (Histoire et civilisation) appuie

Vote sur le sous-amendement : majorité d'abstention. La définition de la gratuité est donc mise en dépôt.

Retour sur l'amendement.

Laurent Levesque (Double DEC) demande la question préalable.
Question préalable adoptée aux deux tiers.

Amendement adopté à forte majorité.



- ASSEMBLÉE GÉNÉRALE H06-01

Pierre-Luc Junet (Création littéraire) amende que l'AGECVM participe activement à la coalition contre la brutalité policière (COBP) et qu'elle fasse un don de 300,00 \$ à cette coalition

Marie-Pierre Lévesque (Session de transition) appuie

Maxime Vinet (TÉS) sous-amende que la coalition vienne se présenter en Assemblée générale avant qu'on leur donne de l'argent.

Samuel Carrier (TIL) appuie.

Maxime Vinet (TÉS) retire son sous-amendement. L'appuyeur accepte.

Retour sur l'amendement.

Sarah Girard (Sciences Humaines - Questions internationales) demande la question préalable.

Question préalable adoptée

Vote sur l'amendement :

Pour :	26
Contre :	26
Abstention :	07

Amendement mis en dépôt

Maria Victoria Saravia (Sciences humaines - Regards sur la personne) amende que le local du Bureau exécutif soit ouvert à tou-te-s en tout temps

Justine Blanco-Lalonde (Soins infirmiers) appuie

Alexandre Riccio demande le quorum

Le quorum est constaté avec plus de 70 personnes.

Vote sur l'amendement.

L'amendement est adopté à majorité.

Pierre-Luc Junet (Création littéraire) amende qu'un comité de travail soit formé pour étudier comment s'est déroulé le point avis de motion de la charte actuelle

Maria Victoria Saravia (Sciences humaines – Regards sur la personne) appuie

Laurence Lépine (Sciences Humaines - Questions internationales) sous-amende pour qu'un plan d'action soit disponible sur Internet le 15 février, un rapport intérimaire à la mi-mars, celui-ci contenant la date de remise du rapport final, majoritaire et minoritaire

Pierre-Hugues Aubertin (TGÉ) appuie

Jeanne Desbiens (TGM) demande le quorum

Quorum non-constaté.

59 membres présent-e-s.

La présidence constate le manque de quorum et lève l'Assemblée générale



- ASSEMBLÉE GÉNÉRALE H06-01

3.0 Affaires financières

3.1 Bilan Automne 2005

3.2 Budget Hiver 2006

4.0 AGENDA 2006-2007

5.0 CANO de la Fondation

6.0 Projet TOF-TOF

7.0 Affaires diverses

8.0 Levée